

REGARDS | 23

sur la situation des personnes âgées au Grand-Duché

Auteur: Division Statistiques sociales
Publication périodique | **Septembre 2016**

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

À l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, célébrée le 1^{er} octobre, le STATEC a rassemblé les statistiques sur les seniors (60 ans et plus) au Grand-Duché. Le 14 décembre 1990, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté l'institution de cette journée initiée par le plan d'action international de Vienne sur le vieillissement adopté en 1982. Elle a été célébrée la première fois le 1^{er} octobre 1991.

Au 1^{er} janvier 2016, 111 759 résidents ont 60 ans ou plus, leur nombre a augmenté de 14.4% sur les 5 dernières années. 55.1% sont des femmes. Les seniors passent 2 heures et 55 minutes devant la télé, lisent 39 minutes par jour et s'accordent une sieste journalière de 1 heure et 9 minutes. Ils font 3 heures et 38 minutes de travaux domestiques par jour. 17% des 60 à 64 ans vivant au Grand-Duché, travaillent encore contre 38.3% en moyenne dans l'UE28. 25% des 60 ans et plus participent à des réseaux sociaux. 6.4% des seniors disposaient d'un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté en 2014.

111 759

Au 1^{er} janvier 2016, 111 759 personnes âgées de 60 ans et plus résident au Luxembourg. Lors du recensement de 2011, leur nombre était de 97 701, soit une augmentation de 14 058 ou encore de 14.4%.

Tableau 1 : Évolution des personnes âgées par nationalité, 2011-2016

Date	Groupes d'âges	Total	Luxembour-geois	Étrangers	Part des étrangers
2011 (RP)	60-79 ans	77 973	56 189	21 784	27.9%
	80 ans et plus	19 728	16 806	2 922	14.8%
	60 ans et plus	97 701	72 995	24 706	25.3%
2016	60-79 ans	88 922	60 749	28 173	31.7%
	80 ans et plus	22 837	18 749	4 088	17.9%
	60 ans et plus	111 759	79 498	32 261	28.9%

Source : STATEC

En ce qui concerne les personnes de 80 ans et plus, leur nombre a augmenté de 15.6% (+ 3 109 personnes) durant les 5 dernières années. Les Luxembourgeois sont largement majoritaires parmi les 60 ans et plus mais leur poids a tendance à diminuer au fil des années. Ainsi, le nombre d'étrangers âgés a augmenté de 7 555 personnes depuis 2011 (+30.6%) tandis que le nombre des Luxembourgeois de

60 ans et plus ne s'est accru que de 6 503 personnes (+8.9%).

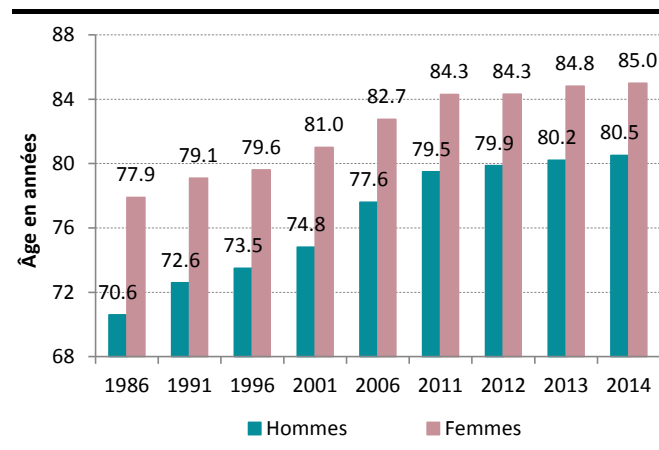
55%

Parmi les personnes âgées de 60 ans et plus, les femmes sont surreprésentées. Leur part dans la population totale est de 55.1% au 1^{er} janvier 2016. Cette prépondérance des femmes se retrouve aussi bien dans la population luxembourgeoise qu'étrangère. Dans la population de 80 ans et plus, la part des femmes est encore plus importante et s'élève à 66%.

85.0 ans et 80.5 ans

Ce sont respectivement les espérances de vie à la naissance des femmes et des hommes en 2014. L'espérance de vie est en constante augmentation, et ceci aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Graphique 1 : Espérance de vie à la naissance, 1986 - 2014



Source : STATEC

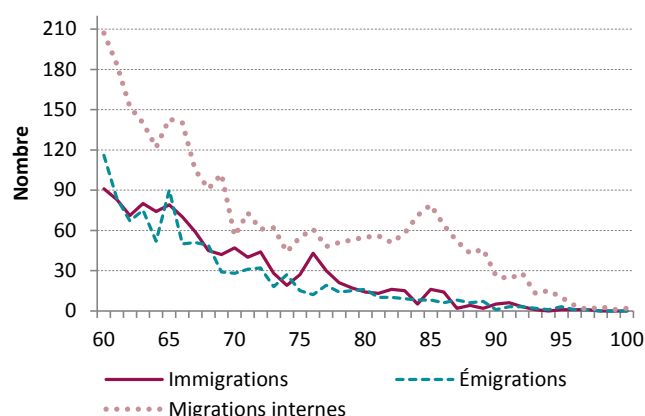
Néanmoins, l'accroissement est légèrement plus important pour les hommes. Depuis le milieu des années 1980, elle a augmenté de 9.9 années pour les hommes et de 7.1 années pour les femmes.

En 2014, les femmes âgées de 60 ans pouvaient espérer encore vivre 26.8 années tandis que l'espérance de vie des hommes à cet âge était de 23.4 ans.

2 655

C'est le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus qui ont changé de commune de résidence à l'intérieur du pays en 2015. L'âge a un impact non négligeable sur la mobilité des personnes. Plus une personne est âgée, moins elle change de résidence. Pour les migrations internes, on observe néanmoins une légère augmentation aux alentours de 85 ans. C'est souvent à cet âge que les personnes entrent en maison de retraite.

Graphique 2 : Migrations des personnes âgées en 2015



Source : CTIE ; STATEC

En ce qui concerne les migrations internationales, on constate qu'aussi bien les immigrations que les émigrations sont relativement faibles et diminuent avec l'âge. À noter aussi, qu'aucun départ massif n'est observé après l'âge de la retraite.

12 heures de temps physiologique

Les personnes âgées de 60 à 74 ans consacrent, en moyenne, 12 heures à leurs besoins physiologiques, c'est-à-dire au sommeil, à l'alimentation et aux soins. Plus précisément, elles passent, en moyenne, 8h52 à dormir, 2h06 à manger et boire et 1h02 à leurs soins personnels et médicaux pratiqués à domicile. Le temps physiologique des 60-74 ans est de 40 minutes plus important que celui de leurs cadets âgés de 45 à 59 ans (11h21). L'écart entre les deux groupes se répartit également entre les 3 activités : le temps de sommeil passe de 8h32 à 8h52 quand l'âge augmente, le temps consacré aux repas de 1h54 à 2h06 et le temps consacré aux soins de 55 minutes à 1h02.

44% de « siesteurs » chaque jour

En moyenne, chaque jour, 44% des 60-74 ans s'adonnent à la sieste. Plus l'âge avance, plus les résidents sont nombreux à s'adonner à ce plaisir de début d'après-midi : ils sont 33%

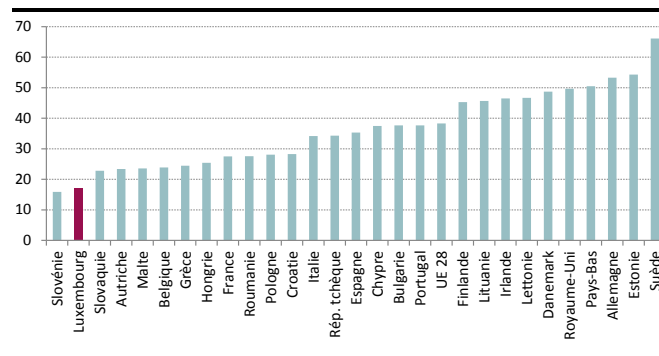
entre 60 et 64 ans, 48% entre 65 et 69 ans et 55% entre 70 et 74 ans. À titre comparatif, ils sont seulement 17% entre 45 et 59 ans. La durée moyenne d'une sieste est 1h09.

56%

Parmi les personnes âgées de 55 à 59 ans, 56.1% ont déclaré avoir travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence déterminée en 2015. Une grande différence est observée entre les genres : alors que 62.5% des hommes sont encore actifs à cet âge, seulement 49.3% des femmes travaillent toujours. 12.8% de ces personnes actives travaillent pour l'Administration publique et 9.6% pour des organisations et organismes extraterritoriaux.

Le taux d'emploi des personnes âgées entre 60 et 64 ans diminue à 17% (18.5% pour les hommes, 14.5% pour les femmes). Comparé aux autres pays de l'Union européenne, ce taux constitue un des taux les plus faibles : la moyenne UE28 se situe à 38.3% en 2015 et seulement la Slovaquie présente un taux d'emploi plus faible que le Luxembourg. En Suède par contre, 2 personnes sur 3 âgées entre 60 et 64 ans travaillent encore.

Graphique 3 : Taux d'emploi des 60 à 64 ans (en %)



Source : STATEC, Enquête sur les forces de travail 2015

Seulement 3% des personnes qui ont dépassé l'âge légal de départ à la retraite (65 ans au Luxembourg) continuent à travailler. Plus que la moitié de ces personnes sont des indépendants.

3h38 de travaux domestiques

Prendre le temps de faire les choses et les faire soi-même, c'est l'idée qui ressort quand on s'intéresse au temps consacré aux travaux domestiques : 3h38 par jour entre 60 et 74 ans contre 3h00 entre 45 et 59 ans. Le temps passé à chacun des postes relatifs aux travaux domestiques augmente après 60 ans sauf pour l'entretien du textile et des chaussures. Ces besoins diminuent sans doute lorsqu'on sort du marché du travail.

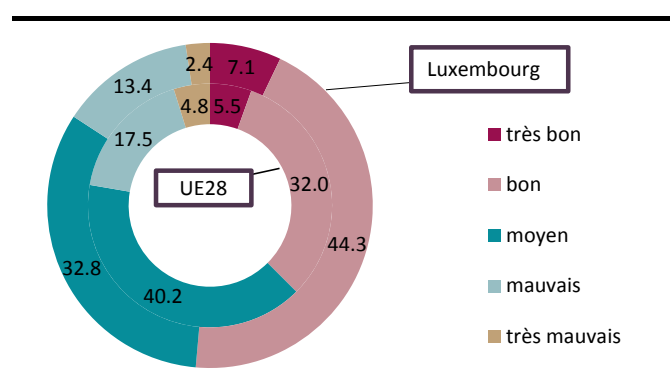
Tableau 2 : Distribution du temps quotidien consacré aux tâches domestiques, 2014

	60 à 74 ans	45 à 59 ans
Travaux à la cuisine	01:02	00:53
Entretien de la maison	00:45	00:38
Création et entretien du textile et des chaussures	00:17	00:21
Jardinage et soins aux animaux	00:32	00:24
Travaux de construction, de réparation et de bricolage	00:12	00:05
Courses et utilisation de services (hors internet)	00:36	00:28
Gestion du ménage (hors services en ligne)	00:14	00:11
TOTAL travaux domestiques	03:38	03:00

Source : STATEC, Enquête Emploi du temps

51%

des résidents âgés de 65 ans et plus se disent en très bonne ou en bonne santé. En moyenne européenne, seuls 38% de leurs homologues en disent autant.

Graphique 4 : Perception de l'état de santé des 65 ans et plus au Luxembourg et dans l'UE28, 2014 (en %)


Source : Eurostat ; STATEC, Enquête EU SILC

6.4%

des personnes âgées de 60 ans ou plus avaient en 2014 un niveau de vie en deçà de 60% du niveau de vie médian. Cela définit ce que l'on entend habituellement par « taux de risque de pauvreté ». À titre de comparaison, le taux est de 16.4% pour l'ensemble de la population et 23.9% pour les personnes de 16 à 24 ans. Cela fait des personnes âgées au Luxembourg une catégorie moins exposée aux difficultés économiques et sociales que le reste de la population.

2 261 euros

C'est le montant moyen mensuel dépensé par les 60 ans et plus vivant seuls en 2015. Leurs homologues de moins de 60 ans dépensent en moyenne 2 534 euros. La structure des dépenses de consommation fait apparaître que les 60 et plus consacrent une part plus importante de leur budget aux produits alimentaires (10.7%), aux biens et services pour l'entretien de la maison (3.0%) et aux produits et appareils thérapeutiques (3.2%) que les moins de 60 ans qui y

consacrent respectivement 6.9%, 1.5% et 1.3% de leur budget. Ils affectent également une part budgétaire plus importante aux articles de loisirs, jardin et animaux d'agrément (2.8% contre 1.5%) et aux voyages à forfait (3.7% contre 2.5%). En revanche, les postes de dépenses budgétaires auxquelles les 60 et plus, vivant seuls, consacrent une part moins importante que leurs homologues de moins de 60 ans sont : le logement (20.4% contre 25.3%), les transports (15.4% contre 17.6%) et la restauration (7.6% contre 10.3%).

3 heures de bénévolat par semaine

Les 60-74 ans consacrent, en moyenne, 2h57 par semaine à des activités bénévoles, au sein d'organisations ou d'associations dans le secteur social, sportif, culturel, politique ou religieux, ou bien auprès de leur entourage. Les activités bénévoles auprès de leur entourage consistent en la garde d'enfants, des travaux d'entretien de la maison et des travaux de construction ou de bricolage. Ces activités occupent, en moyenne, 1h27 du temps hebdomadaire des 60-74 ans. Les femmes se consacrent surtout à la garde d'enfants – principalement de leurs petits-enfants - (1h08 par semaine), les hommes se partagent entre les travaux de construction et de réparation (35 minutes) et la garde d'enfants (27 minutes).

À noter que pour ce qui est des activités bénévoles, les 60-74 ans sont très dynamiques. À titre comparatif, les 45-59 ans y consacrent 1h24 par semaine, et les résidents plus jeunes, autour de 30 minutes par semaine seulement.

Tableau 3 : Temps hebdomadaire consacré au bénévolat et à l'aide informelle à d'autres ménages, 2014

	60 à 74 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans
Travail associatif, travail bénévole et aide informelle à d'autres ménages	00:25	00:29	00:27	00:17
Dont : Aide informelle à d'autres ménages	00:12	00:16	00:13	00:06
Dont : Garde d'enfants	00:07	00:09	00:08	00:02
Dont : Entretien de la maison	00:02	00:02	00:02	00:00
Dont : Travaux de construction ou de réparation	00:03	00:02	00:02	00:05

Source : STATEC, Enquête Emploi du temps

52 minutes de sport par jour

Les jeunes retraités sont très sportifs, ils font en moyenne 52 minutes de sport par jour. Les activités douces dominent : 39 minutes par jour sont consacrées à la promenade. Le temps de pratique sportive quotidien est stable entre 60 et 74 ans mais la part des activités « douces » augmente avec l'âge : 32 minutes entre 60 et 65 ans, 40 minutes entre 65 et 69 ans et 43 minutes au-delà.

À titre comparatif, les personnes âgées de 45 à 49 ans font 27 minutes de sport par jour.

2h55

C'est le temps moyen que passent les 60-74 ans devant leur télévision chaque jour, contre 2h02 pour les 45-59 ans et environ 1h45 pour les résidents plus jeunes.

39 minutes

C'est le temps moyen quotidien de lecture dans la population résidente âgée de 60 à 74 ans. Environ deux-tiers du temps de lecture est consacré à l'actualité. Les 60-74 ans sont plutôt de bons lecteurs par rapport aux 45-59 ans (22 minutes). Les temps sont plus courts encore dans les générations plus jeunes.

68%

des internautes âgés de 60 ans et plus ont surfé sur internet en dehors de chez eux et du travail en 2015, contre 82% pour l'ensemble des internautes.

25%

des internautes âgés de 60 ans et plus participent à des réseaux sociaux contre 70% de l'ensemble des internautes. Les activités en ligne les plus appréciées des 60 ans et plus sont les emails (80%), les services liés aux voyages (70%), la recherche d'informations sur des biens et services (68%), la consultation d'applications de type wikis (67%), la lecture de nouvelles/journaux/magazines en ligne (66%), l'e-banking (59%) et la recherche d'informations sur la santé (55%). 59% d'entre eux ont acheté ou commandé des biens ou services pour leur utilisation privée sur Internet.

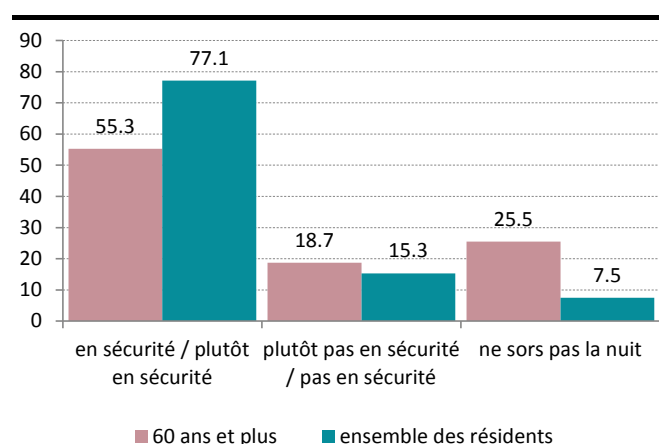
55%

des 60 ans et plus ans se sentent « en sécurité » ou « plutôt en sécurité » le soir, dans leur quartier de résidence contre 77% de l'ensemble des résidents (16 ans et plus). 19% d'entre eux ne se sentent « plutôt pas en sécurité » ou « pas en sécurité ». 1 résident sur 4, âgé de 60 ans et plus, ne sort pas à la tombée de la nuit dans son quartier de résidence (contre 8% de l'ensemble des résidents) (voir graphique 5).

78%

des résidents âgés entre 65 et 74 ans et 82% des 75 ans et plus ont déclaré en 2013 avoir quelqu'un sur qui compter en cas de besoin. C'est au Grand-Duché que ce taux est le plus bas ; en moyenne européenne (UE28), 92% des personnes âgées de 65 ans et plus disaient pouvoir compter sur quelqu'un en cas de besoin.

Graphique 5 : Sentiment de sécurité le soir dans le quartier de résidence, résidents âgés de 60 ans et plus (en %)



Source : Eurostat ; STATEC, module de l'Enquête EU SILC 2013

9%

des victimes tuées ou blessées sur les routes du Grand-Duché avaient 60 ans ou plus alors qu'ils représentent 19% dans la population totale. 25% des victimes tuées en 2015 appartenaient à la classe d'âge des 60 ans et plus.

26%

des délits à l'origine des accidents provoqués par des conducteurs âgés de 60 ans et plus en 2015 étaient dus à la non observation du droit de priorité. 19% de leurs délits étaient des fautes envers des piétons et 17% des fautes de manœuvre.

6%

des conducteurs sous influence d'alcool ou en état d'ivresse, présumés responsables d'accidents, avaient 60 ans ou plus.

Méthodologie et définitions

De multiples sources ont été utilisées pour la réalisation de la présente publication. Les détailler toutes occuperait trop d'espace sur ces 4 pages mais il va de soi que le STATEC se tient à l'entière disposition des lecteurs pour de plus amples détails, tant statistiques que méthodologiques.

**Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg**

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135